

## EVALUATION INTERMEDIAIRE

**BKF/020**

Appui au Plan stratégique de Renforcement de  
la Transfusion sanguine

### FICHE SYNTHÉTIQUE

Pays	Burkina Faso
Titre long du Projet	Appui au Plan stratégique de Renforcement de la Transfusion sanguine
Titre court du Projet	Transfusion sanguine
Code LuxDev	BKF/020
Version du Rapport	Novembre 2014

### NOTATION DU PROJET PAR LA MISSION D'EVALUATION

Notation globale (Efficacité)	<b>2</b> Échelle de 1 (résultats excellents, dépassant sensiblement les attentes) à 6 (l'action de développement est infructueuse ou la situation s'est plutôt dégradée).
Notation des autres critères d'évaluation	Pertinence : <b>1</b> Efficience : <b>1</b> Durabilité : <b>3</b>

## RESUME EXECUTIF

Depuis 1998, le Burkina Faso est devenu un pays partenaire privilégié de la Coopération luxembourgeoise. Les objectifs du deuxième Programme indicatif de Coopération 2008-2012, prolongé jusqu'en 2015 suite à une évaluation à mi-parcours, viennent en appui au Gouvernement pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Dans ce cadre, la Coopération luxembourgeoise a appuyé la transfusion sanguine, à travers les projets BKF/004 et BKF/013 entre 2001 et 2010, à hauteur de 6 800 000 EUR.

Au terme du projet BKF/013 et suite à l'adoption d'un plan stratégique de renforcement de la transfusion sanguine le projet BKF/020 a été initié. Intitulé « Appui au Plan stratégique de Renforcement de la Transfusion sanguine », le projet vise à appuyer le Ministère de la santé dans le renforcement du cadre normatif et institutionnel de la transfusion sanguine.

Prévu pour une durée de quatre ans, le projet a démarré le 1 juin 2012 et il devrait s'achever le 30 mai 2016. Son budget global tel que défini par le document de projet, est de 9 740 000 EUR, dont 7 500 000 EUR de contribution luxembourgeoise et 2 240 000 EUR correspondant à la contrepartie nationale. Trois résultats sont attendus :

- l'accès des populations à la transfusion sanguine sur le territoire national est amélioré,
- la qualité du système national de transfusion sanguine est renforcée et
- la gestion du système national de transfusion sanguine est renforcée.

La présente évaluation intervient à mi-parcours du projet et a été conduite par Dr Abel BICABA, expert en santé publique, suivi et évaluation des projets et programmes et Pr Danielle SONDAG, expert en transfusion sanguine. Elle s'est déroulée au cours du mois de juillet 2014. Au terme de cette évaluation, les principaux constats sont les suivants :

(i) le projet BKF/020 est très pertinent car cible un problème essentiel de santé publique et est en conformité avec le plan stratégique de renforcement de la transfusion sanguine dont l'objectif général est de renforcer la sécurité transfusionnelle sur l'ensemble du territoire ;

(ii) le dispositif institutionnel de mise en œuvre du projet est opérationnel et en conformité avec les prévisions du document de projet. Par ailleurs, un dispositif de suivi et d'évaluation est mis en place, mais son niveau d'opérationnalité reste partiel notamment en ce qui concerne la documentation des indicateurs de suivi relevant du centre national de transfusion sanguine et qui concerne le suivi des effets et de la qualité. En ce qui concerne les engagements pris par les différentes parties prenantes, on note en ce qui concerne la partie nationale, que la question relative aux incinérateurs n'est pas résolue (les centres régionaux de transfusion sanguine ainsi que les centres hospitaliers régionaux ne disposent pas d'incinérateurs adaptés) et que les financements prévus sont décaissés mais avec retard. Au niveau de la Coopération luxembourgeoise, les engagements sont tenus ;

(iii) le niveau de réalisation des activités prévues est jugé satisfaisant pour l'atteinte des trois résultats attendus : formation de longue durée du personnel et le renforcement des compétences du personnel du centre national de transfusion sanguine ; le démarrage des travaux de construction du centre régional de transfusion sanguine de Ouagadougou et la mise en œuvre des procédures pour les dépôts préleveur distributeur; la commande des équipements; la validation par le cabinet du Ministre de la santé d'une politique de transfusion sanguine; l'adoption des normes de bonnes pratiques en matière de transfusion sanguine ;

(iv) cette évolution favorable des réalisations a permis au projet d'atteindre un niveau de performance jugé satisfaisant à mi-parcours : a) dans les zones couvertes par les centres régionaux de transfusion sanguine fonctionnels, 76% des besoins en transfusion sanguine sont satisfaits pour un objectif attendu de 80% d'ici la fin du projet. Au plan national le niveau de couverture des besoins est de 60 %. b) La spécialisation des cadres du centre national de transfusion sanguine est assurée à plus de 60 % avec la formation de quatre personnes dans les institutions de Belgique et de la France et c) le centre national de transfusion sanguine dispose d'un document de politique sur la transfusion sanguine ;

(v) on note cependant qu'à terme, les acquis du projet sont susceptibles d'être compromis notamment par a) les faiblesses constatées en matière de maintenance des équipements bio médicaux. En effet, le projet a appuyé la réalisation d'un plan de maintenance mais le dispositif reste peu fonctionnel, car fortement dépendant du contexte national (insuffisance de ressources humaines compétentes, absence d'une stratégie nationale cohérente en matière de maintenance des équipements et des infrastructures au sein du Ministère de la santé) ; b) le déficit de fonctionnement des incinérateurs mis en place par le Ministère de la santé, l'absence de ressources pour le centre national de transfusion sanguine d'acquérir des incinérateurs adaptés, font que la gestion des déchets liés aux produits sanguins labiles est défectueuse (destruction en plein air, destruction dans des fosses, etc.). Le renforcement des capacités de production des centres régionaux de transfusion sanguine et la perspective de mettre en place des dépôts préleveurs distributeurs aggraveront cette situation si des mesures correctrices ne sont pas apportées ;

(vi) en ce qui concerne les thèmes transversaux on note :

- à travers le troisième résultat (la gestion du système national de transfusion sanguine est renforcée), le projet entend contribuer au renforcement de la gouvernance du système national du sang en renforçant les capacités managériales du centre national de transfusion sanguine et en le dotant d'un cadre réglementaire performant. Au stade actuel, plusieurs outils de managements sont élaborés et utilisés au niveau du centre national de transfusion sanguine avec la perspective de leur extension au niveau des centres régionaux de transfusion sanguine et des promotions du don de sang à construire. Une politique sur le système national du sang est validée mais de nombreuses étapes restent encore à franchir pour rendre ce texte opérationnel: adoption au plan politique, élaboration et vulgarisation des différents textes d'application ;
- les principaux bénéficiaires des produits sanguins labiles sont les couches vulnérables notamment les femmes et les enfants avec une couverture de plus en plus grande en zones rurales. Le projet contribuera ainsi à terme à la réduction de la pauvreté ;
- même si une estimation quantitative n'est pas disponible, il est fort probable que l'amélioration de la disponibilité des produits sanguins labiles du fait de la mise en œuvre du projet a accru le volume des déchets liés aux produits sanguins labiles et dont la destruction est défectueuse. Dans ce sens on peut dire que le projet a un impact négatif sur l'environnement.

Au titre des principales leçons apprises à mi-parcours de la mise en œuvre du projet on peut retenir:

- la mise en œuvre du projet BKF/020 constitue un modèle intéressant d'aide au développement d'un secteur d'activités au niveau de la santé. En effet, en s'inscrivant dans la continuité des projets BKF/004 et BKF/013, ce projet a permis d'accompagner le processus de développement d'un système national du sang dans ses phases les plus essentielles: le positionnement du centre national de transfusion sanguine comme structure nationale de référence en matière de production et de distribution de produits sanguins labiles de qualité ; le renforcement des capacités opérationnelles du centre national de transfusion sanguine à travers la mise en place des infrastructures, des équipements et la formation du personnel ; la mise en place d'un cadre réglementaire susceptible d'assurer au système national de sang une gestion durable ;
- de manière générale, le projet est largement connu et très positivement apprécié aussi bien par les autorités politiques que les techniciens. Cette situation nous semble liée au fait que le projet BKF/020 a été conçu en étroite ligne du plan stratégique de renforcement de la transfusion sanguine. Cet alignement du projet sur les orientations stratégiques nationales en a fait un véritable instrument pour le centre national de transfusion sanguine dans la mise en œuvre de son plan stratégique ;
- on observe que malgré la constante de l'appui de la coopération luxembourgeoise au système national du sang et la parfaite synergie entre le plan stratégique de renforcement de la transfusion sanguine et le projet BKF/020, il y a une faible appropriation de certaines questions essentielles par la partie nationale. Ainsi, certaines questions sont récurrentes et n'ont pas connu d'évolution en termes d'apport de solutions. C'est le cas par exemple des incinérateurs adaptés, de la stabilité des ressources humaines en lien avec le statut du centre national de transfusion sanguine, des stratégies durables de financement de la gratuité des produits sanguins labiles, de la maintenance, etc. ;

- on peut retenir de ce qui précède, que le seul fait d'être inscrit dans la durée n'a pas suffi pour une véritable appropriation de la partie nationale sur certaines questions essentielles et critiques pour la durabilité des acquis. Cela suggère que le processus d'appropriation devrait être suscité à travers des approches complémentaires telles que la définition de conditionnalités pour la suite des financements.

Au total, la dynamique observée dans la mise en œuvre des activités ainsi que les performances observées indiquent que le projet est susceptible d'atteindre ses objectifs en 2016. Cela nécessite cependant un certain nombre de mesures à prendre à différents niveaux :

#### **Aux autorités gouvernementales**

- prendre les dispositions requises pour l'adoption de la politique de sang par le Gouvernement dans les meilleurs délais afin de permettre la suite du processus de construction du cadre réglementaire ;
- engager un processus formel de réflexion nationale sur les stratégies pour assurer une adéquation des ressources (financières et humaines) avec les besoins du centre national de transfusion sanguine en explorant plusieurs pistes (révision possible du statut du centre national de transfusion sanguine afin de lui accorder des dispositions spécifiques pouvant lui permettre de mobiliser des recettes gérées à l'instar des autres établissements publics de santé; une stratégie de subvention des produits sanguins labiles via le secteur hospitalier ; la réduction de la demande en produits sanguins labiles à travers le renforcement des programmes de prévention de l'anémie et en assurant une utilisation plus rationnelle des produits sanguins labiles ; etc.). La mobilisation des ressources financières doit tenir compte des enjeux de maintenance et de renouvellement des équipements. Par ailleurs, l'Etat doit assurer une disponibilité des ressources humaines (conformément aux normes) aux dépôts Préleveurs Distributeurs qui sont en voie de construction et de manière plus générale, assurer un dispositif d'incitatifs pour retenir le personnel au niveau de la transfusion sanguine;
- prendre des dispositions afin d'établir un plan de couverture nationale en incinérateurs adaptés. Dans un premier temps, des regroupements en pool régionaux peuvent être envisagés autour des centres régionaux de transfusion sanguine fonctionnels avec un déploiement progressif vers les CHR abritant un dépôt préleveur distributeur. dans la même perspective, il est suggéré que la Société de gestion des équipements et de la maintenance biomédicale définisse avec le centre national de transfusion sanguine un plan stratégique pour la maintenance avant l'arrivée des prochains équipements et surtout avant la fin du projet ;
- réviser le coût initial pour la construction du dépôt préleveur distributeur en tenant compte des estimations faites par l'expertise commanditée à cet effet.

#### **Au niveau de la Coopération luxembourgeoise**

- réajuster le financement des six dépôts préleveurs distributeurs tenant compte des estimations budgétaires réalisées par le cabinet d'expertise de sorte à assurer une atteinte de l'objectif du projet en termes de satisfaction de la demande à 80% au moins ;
- bien que n'étant pas initialement prévu, la mission suggère au regard des impacts négatifs sur l'environnement induits par les produits sanguins labiles, que la Coopération luxembourgeoise puisse contribuer à la réalisation du plan qui sera défini par l'Etat.

#### **Au niveau du centre national de transfusion sanguine**

- élaborer une feuille de route pour la mise en place du dispositif réglementaire ;
- assurer une revue des indicateurs de suivi et d'évaluation afin de ne retenir que des indicateurs traceurs ;
- organiser un atelier de consensus pour l'application des normes de bonnes pratiques en matière de transfusion sanguine;
- initier les réflexions sur le statut et la capacité de mobilisation de ressources internes.

**Au niveau de l'unité de gestion du projet**

- revue du chronogramme de certaines activités notamment en ce qui concerne les infrastructures et les équipements ainsi que la définition d'un cadre réglementaire ;
- apporter un appui au centre national de transfusion sanguine dans l'organisation d'un atelier de consensus afin de renforcer le processus de mise en place des comités de sécurité transfusionnelle et d'hémovigilance et l'application des normes de qualité en général ;
- élaborer des propositions concrètes sur les besoins de financement (dépôt préleveur distributeur, centre régional de transfusion sanguine de Ouagadougou) en établissant des priorités afin de faciliter des choix en fonction des ressources disponibles.

**Au niveau du comité de pilotage**

- Prendre des décisions en rapport : la date de clôture du projet et sur les ajustements financiers possibles pour financer l'ensemble des dépôts préleveurs distributeurs ainsi que les incinérateurs et les différents ajustements au niveau du centre régional de transfusion sanguine de Ouagadougou.